

A noter que les effluents traités, sont déversés sur les lagunages et post lagunages, permettant un traitement complémentaire par UV et un stockage des effluents durant la période estivale (de mai à octobre).

La capacité de cette unité 100 000 équivalent/habitant a été retenue en 1991, tenant compte de l'évolution future de notre territoire.

A ce jour, la station fait face largement aux besoins, même durant la période la plus forte ; évaluation effectuée par les services de la Communauté de communes les jours de pointe (14 juillet/15 août pour une pollution de 65 000 équivalent/habitant).

Il est souvent avancé des chiffres de fréquentation fantaisistes. La capacité maximale d'accueil de la commune du Grau du Roi (terrain de camping compris) se situe à 110 000 lits (population permanente comprise).

Cette capacité même en août se situe à environ 80/85 %, uniquement sur une très courte période de 10 jours maximum. Ce qui permet à notre station biologique en capacité, de faire face largement aux besoins. Le raccordement de la ville d'Aigues Mortes n'a eu que très peu d'incidence sur le fonctionnement et n'a en aucune façon, porté préjudice au niveau du traitement.

Cette décision de raccorder la commune d'Aigues Mortes que j'ai approuvée, a été motivée pour des raisons économiques et de mutualisation de nos moyens. Toutefois, nous avons constaté des incidents sur des pompes de relevage (constatés à nouveau cet été).

Monsieur Paul ROSSO, Président est intervenu afin de trouver une solution dans les meilleurs délais pour pallier à ces faits qui sont me semble-t-il d'ordre technique et faciles à résoudre (doublement des pompes, mise en place de groupes électrogènes, etc...).

L'amélioration du traitement du lagunage de la commune de St Laurent d'Aigouze est un sujet qui n'a pas échappé aux élus de la Communauté de Communes « Terre de Camargue ».

Après études faites, il est apparu, dans le même état d'esprit que pour le dossier d'Aigues Mortes, que la mise en place d'une conduite de raccordement en direction de la STEP du Grau du Roi par le réseau déjà existant, s'avérait être la solution économique la plus favorable en fonctionnement. Le coût de l'investissement étant de mémoire sensiblement du même montant.

Cependant, ce projet doit prendre en compte les imperfections évoquées et être accompagné d'un document complet sur le fonctionnement de la STEP du Grau du Roi, et des éléments annexes, tel que le maintien des lagunages à St Laurent d'Aigouze en prévision d'incidents (comme cela a été fait sur Aigues Mortes et sur le Grau du Roi).

.../...